

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 20/07/2012**

**Au fil des dossiers...**

**Décision modificative n°1, Budget commune**

Une décision modificative d'un montant de 420 € est nécessaire à l'équilibre du budget pour les opérations d'ordre.

Unanimité

**Motion de soutien au groupe volailler DOUX**

Les élus s'inquiètent vivement des conséquences, pour le département, de la mise en redressement judiciaire du groupe volailler DOUX, leader européen de la volaille qui emploie 3.400 salariés et travaille avec 700 à 800 éleveurs.

C'est toute une économie, notamment locale et finistérienne, qui vit de l'activité du groupe familial basé à Châteaulin (accoueurs, fournisseurs, transporteurs, activités portuaires, sous-traitants...).

Après avoir délibéré, le conseil, approuve, à l'unanimité, la motion de soutien en faveur du groupe DOUX et souhaite qu'une solution rapide puisse être trouvée, et apporte leur soutien à tous les hommes et toutes les femmes qui vivent de cette activité agroalimentaire.

Unanimité

**Dissolution du syndicat à vocation unique pour la construction d'un centre de secours à Guerlesquin**

La dissolution de ce syndicat est soumise à l'approbation des conseils municipaux des communes membres, à savoir : Bolazec, Botsorhel, Guerlesquin, Lannéanou, Le Ponthou, Plouégat-Moysan, Plougras.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve cette dissolution du Syndicat à vocation unique pour la construction d'un centre de secours à Guerlesquin.

Unanimité

**Modification des statuts du SIE de Plouigneau**

Les élus du Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE) de Plouigneau ont voté la modification des statuts du SIE le 21 mars 2012.

Les collectivités membres du SIE disposent de trois mois pour se prononcer sur les modifications envisagées. La majorité qualifiée est requise pour la validation de ces nouveaux statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve/rejette les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Plouigneau.

Unanimité

**Questions diverses :**

Les travaux de voirie 2012 (voirie et aménagement du lotissement Kerzouezou) ont été attribués à l'entreprise SCREG. Ces travaux devraient débuter courant septembre. Le rapport du SPANC ainsi que Le bilan 2011 du PLH (Programme Local de l'Habitat) 2007-2013 ont été communiqué aux élus.